

Séance du lundi 07 novembre 2022
Délibération n°2022-147-VM

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 07 novembre à dix heures, le conseil municipal de la Ville de Macouria dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à l'annexe mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Gilles ADELSON.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Date de convocation du conseil : 21 octobre 2022

Objet : Actualisation de la délibération n°2021-107-VM pour modification de la dénomination du service ACCES

Étaient présents (17) :

M. Gilles ADELSON, Maire, Mme Monique AZER, 1^e Adjointe au Maire, M. Jean-Yves THIVER, 4^e Adjoint au Maire, Mme Sandrine PAYET, 5^e Adjointe au Maire, M. Claude LEMKI, 6^e Adjoint au Maire, M. Jean-Marie CAREME, 8^e Adjoint au Maire.

Mme Marthe BOUDEAU, Mme Madly MARIGNAN, Mme Claudette FAZER TYNDAL, M. Eliodore TORVIC, Mme Isabelle SERVIUS, Mme Darling DUFORT, M. David O'REILLY, M. Thierry LOUIS, Mme Eda GEORGE, M. Guy GOBER, M. Augustin BENTH, conseillers municipaux

Étaient absents mais avaient donné procuration (5) :

Mme Yvane CHAND, 3^e Adjointe au Maire à Mme Sandrine PAYET, 5^e Adjointe au Maire
M. Roméo JEWANI, Conseiller Municipal à M. David O'REILLY, Conseiller Municipal
Mme Josiane DUPRE, Conseillère Municipale à Mme Monique AZER, 1^e Adjointe au Maire
M. Ismaël NEMOR, Conseiller Municipal à M. Claude LEMKI, 6^e Adjoint au Maire
M. Emmanuel PRINCE, Conseiller Municipal à M. Augustin BENTH, Conseiller Municipal

Étaient absents (11) :

M. Serge BACE, 2^e Adjoint au Maire, Mme Tania GIFFARD CLIFFORD, 7^e Adjointe au Maire, Mme Rose DANIEL, 9^e Adjointe au Maire, M. Marijono SANIP, Mme Suzanne MAZOE, Mme Katia BOSSOU, Mme Corinne SIGER, M. Martin LABRUNE, Mme Annie RENE, M. Josué MOGE, M. Pascal NACIS, Conseillers municipaux

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), **Madame Madly MARIGNAN** a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance qu'elle a acceptées.

VU le code général des collectivités territoriales

VU le rapport n°137/22/VM de Monsieur le Maire,

VU la délibération n°2021-107-VM portant création des services ACCES et SIN

VU la délibération n°2021-142-VM approuvant la coopération décentralisée entre Macouria et Grand-Popo (Bénin)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES EN AVOIR DELIBERE

DÉCIDE A L'UNANIMITÉ

ARTICLE 1 :

D'approuver la modification de la délibération n°2021-107-VM portant création des services ACCES et SIN, afin de modifier la dénomination du service ACCES par **Archives, Coopération, Culture, Événementiel, Sports**.

ARTICLE 2 :

De valider la mise à jour de l'organigramme des services pour prendre en compte cette modification.

ARTICLE 3 :

Le Maire et son adjoint(e) délégué(e) sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE 4 :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de la Guyane dans les deux mois à compter de la date d'accomplissement des formalités de publication et de notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

Macouria, le 7 novembre 2022